

COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES SOINS PSYCHIATRIQUES DE L'ARIEGE

Service émetteur : Secrétariat de la CDSP
Affaire suivie par : Isabelle TARIOL
Courriel : isabelle.tariol@ars.sante.fr
Téléphone : 05 34 30 24 94
Télécopie: 05 34 30 26 46

19 OCT 2020

RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2019

**Commission Départementale des Soins
Psychiatriques**

ARIEGE (09)

I - STATISTIQUES D'ACTIVITE EN 2019

(voir tableau chiffré annexé, conforme à l'article R 3223-11 du code de la santé publique)

Les données indiquées dans le I : Données de cadrage, tiennent compte maintenant, à la fois :

- des mesures nouvelles prises au cours de l'année 2019
- des mesures antérieures à 2019 et qui se sont prolongées au-delà du 01/01/2019.

Ainsi, nous disposons de l'activité globale de l'année étudiée.

Bilan des mesures prises au cours de l'année 2019

Globalement, 210 mesures de soins psychiatriques sans consentement ont été prises en 2019 soit 14 de moins qu'en 2018 représentant une diminution de **6,25%**.

➤ **173 mesures de soins psychiatriques sur décision du directeur d'établissement :**

- 24 mesures avec 2 certificats (Art L.3212-1-II-1)
- 93 mesures « urgentes » avec 1 certificat (Art L.3212-3)
- 56 mesures « péril imminent » sans tiers (Art L.3212-1-II-2)

Mesures SDDE	2015	2016	2017	2018	2019
Procédure normale 2 certifs	42	38	20	31	24
Mesures "urgentes" 1 certif	98	111	104	109	93
Mesures " péril imminent "	66	66	43	58	56
Total mesures SDDE	206	215	167	198	173

Pour l'exercice 2019, les soins psychiatriques sur décision du directeur d'établissement (173 mesures) ont diminué de **12,63 %** par rapport à l'exercice 2018 soit 25 mesures.

➤ **37 mesures de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat :**

- 4 mesures (Art L.3213-1)
- 27 mesures « urgentes » suite à arrêté du Maire (Art L.3213-2)
- 1 décision judiciaire (706-135 CPP)
- 5 mesures « détenus » (D398 CPP ou L.3214-3)

Mesures SDRE	2015	2016	2017	2018	2019
Admission directe	0	3	5	4	4
Mesures Urgentes (arrêté Maire)	21	23	25	17	27
Décision judiciaire (706-135CCP)				0	1
Mesures Détenus	7	10	12	5	5
Total de mesures SDRE	28	36	42	26	37

Pour l'exercice 2019, les mesures de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat ont augmenté de 11 mesures par rapport à l'exercice 2018. Les mesures « **urgentes** » suite à un arrêté du Maire sont toujours majoritaires et représentent **72,97%** des mesures SDRE.

II – BILAN DE L'UTILISATION DES PROCEDURES D'URGENCE ET DE PERIL IMMINENT

Pour l'exercice 2019, 56 mesures de « **péril imminent** » ont été prises représentant **32,37 %** des mesures de SDDE.

Les mesures « **urgentes** » avec un certificat représentent **53,73 %** des mesures de SDDE soit 93 mesures et sont en diminution de **16** mesures par rapport à l'exercice 2018.

Globalement, les mesures « **urgentes** » avec un certificat et les mesures de « **péril imminent** » représentent **86,12 %** des mesures de SDDE soit 149 mesures. Par rapport à l'exercice 2018, on constate une diminution de 18 mesures. En 2018, elles représentaient **84%** des mesures de SDDE.

III – SYNTHESE DE L'ACTIVITE DE LA COMMISSION

➤ **Composition de la C.D.S.P.**

La composition de la commission départementale des soins psychiatriques a été fixée ainsi qu'il suit par arrêté du préfet de l'Ariège en date du 7 mars 2018 :

- magistrat honoraire,
- psychiatre au Centre Hospitalier Ariège Couserans,
- psychiatre retraité,
- , représentant l'UDAF,
- représentant l'UNAFAM.

Depuis le mois de juillet 2017, le médecin généraliste a démissionné et n'a pas été remplacé. Le conseil départemental de l'ordre des médecins de l'Ariège n'a pas trouvé de médecin généraliste volontaire pour siéger à la CDSP.

Depuis le mois de septembre 2012, le secrétariat de la C.D.S.P. est assuré par Agence Régionale de Santé Occitanie.

➤ **Fonctionnement de la C.D.S.P.**

La commission s'est réunie 5 fois en 2019 au Centre Hospitalier Ariège Couserans à Saint Giron. Au cours de ces réunions, en fonction de l'ordre du jour et du temps imparti, elle s'est efforcée d'examiner un maximum de dossiers de patients faisant l'objet de soins psychiatriques sans leur consentement, en priorité les mesures de « péril imminent » et les mesures qui se prolongent au-delà d'un an soit dossiers :

- SDDE 68 dossiers dont 23 mesures « péril imminent »
- S.D.R.E. 26 dossiers

Les membres de la commission se sont attachés à vérifier que les procédures se déroulent dans le respect de la liberté des personnes.

Les membres de la commission ont également vérifié le registre des lois et le registre de l'isolement et de la contention.

➤ **Visites**

La commission a visité deux unités en 2019 :

- L'USIP, Unité de soins intensifs psychiatriques, unité fermée de 18 lits.
- L'UAPB, pavillon Camille Claudel, unité ouverte de 24 lits.

A cette occasion, 6 patients ont été reçus par la CDSP.

➤ **Plaintes et requêtes**

La CDSP a reçu un courrier de patient, une réponse lui a été adressée.

Fait à Toulouse, le 3 février 2020

Le Président de la C.D.S.P.

STATISTIQUES D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES

Département(s) : 009
 Période du : 01/01/2019
 au : 31/12/2019

I - Données de cadrage

Les données chiffrées ci-dessous représentent les mesures ouvertes en 2019 + celles ouvertes antérieurement et toujours en cours au 01/01/2019

Nombre total de mesures de soins psychiatriques	304
- dont nombre total de SDRE et SDJ	66
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	10
- dont nombre de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	44
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	3
-dont nombre de mesures prises en application de l'article L.3213-7 du CSP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	4
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	5
- dont nombre total de SDDE	238
- dont nombre de SDT	31
- nombre de SDTU	140
- nombre total de SPI	67
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an	68
- dont nombre de SDRE et SDJ	25
- dont nombre de SDDE	43
- dont nombre de SPI	5
Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques	207
- dont nombre de levées de SDRE et SDJ	31
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	4
- dont nombre de levées de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	22
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	5
- dont nombre de levées de SDDE	176
- dont nombre de levées de SPI	53

Arrêté du 26 juin 2012 fixant le modèle du tableau des statistiques d'activité des commissions départementales des soins psychiatriques prévu à l'article R. 3223-11 du code de la santé publique

II - Fonctionnement et activité de la CDSP

Composition de la CDSP AU 31/12/2019

Membres prévus	Membres désignés	Membres siégeant effectivement
1 magistrat	1	1
1 psychiatre désigné par le procureur près de la cour d'appel	1	1
1 psychiatre désigné par le représentant de l'Etat dans le département	1	1
1 médecin généraliste	0	0
1 représentant d'association agréée de personnes malades	1	1
1 représentant d'association agréée de familles de personnes malades	1	1

Activité de la commission du 1er janvier au 31 décembre 2019

Nombre de réunions	5
Nombre de visites d'établissements	2
Nombre total de dossiers examinés :	94
- dont SDRE et SDJ	26
- dont SDDE	68
- dont SPI	23
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées :	60
- dont SDRE et SDJ en hospitalisation complète	9
- SDRE et SDJ en programme de soins	14
- SDDE en hospitalisation complète	9
- dont SPI	1
- SDDE en programme de soins	28
- dont nombre total de SPI examinées	6
- dont SPI en hospitalisation complète	1
- dont SPI en programme de soins	5
Nombre total de demandes ou de propositions de levée de la mesure de soins psychiatriques :	0
- dont nombre de demandes adressées au préfet	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au directeur d'établissement	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au JLD	
- dont nombre de demandes satisfaites	
Nombre de réclamations adressées à la commission par des patients ou leur conseil	1